



# Relevé de décisions de l'Assemblée Générale du 28 septembre 2015

## Etaient convoqués:

- MM. les Présidents des Clubs de Pro A et de Pro B ;
- MM. les Personnalités qualifiées de la LNB ;
- MM. les Représentants de la FFBB ;
- M. le Représentant des Entraîneurs des clubs de la LNB ;
- M. le Représentant des Médecins des Clubs de PRO A et de PRO B ;
- M. le Représentant de l'Union Nationale des Arbitres ;
- M. le Représentant des Joueurs de Haut Niveau ;

### ▪ Etaient présents : Pro A

ANTIBES SHARKS  
ELAN SPORTIF CHALONNAIS  
CHAMPAGNE CHALONS REIMS  
CHOLET BASKET  
JDA DIJON BASKET  
BCM GRAVELINES DUNKERQUE  
STB LE HAVRE  
LE MANS SARTHE BASKET  
LIMOGES CSP SASP  
ASVEL LYON-VILLEURBANNE  
AS MONACO BASKET  
SLUC NANCY  
JSF NANTERRE  
ORLEANS LOIRET BASKET  
PARIS-LEVALLOIS  
E.B PAU-LACQ-ORTHEZ  
SPO ROUEN  
STRASBOURG IG

### Représenté par :

Frédéric JOUVE  
Dominique JUILLOT  
Michel GOBILLOT  
[Christian DEVOS \(M&P\)](#)  
Thierry DEGORCE  
Christian DEVOS  
[Nathalie VAN ZIJL \(M&P\)](#)  
Christophe LE BOUILLE  
Frédéric FORTE  
Gaëtan MULLER  
[Yann BOISSON \(M&P\)](#)  
[J-Charles BREGEON \(M&P\)](#)  
Jean DONNADIEU  
[Christophe LE BOUILLE \(M&P\)](#)  
[Michel GOBILLOT \(M&P\)](#)  
[Martial BELLON \(M&P\)](#)  
[Pierre-Yves BICHON \(M&P\)](#)  
Martial BELLON

### ▪ Etaient présents : Pro B

### Représenté par :

BOULAZAC BASKET DORDOGNE  
SOM BOULOGNE  
JL BOURG BASKET  
ETOILE CHARLEVILLE-MEZIERES  
ASC DENAIN VOLTAIRE P.H.  
PROVENCE BASKET  
HYERES-TOULON VAR BASKET  
JA VICHY – CLERMONT METROPOLE  
HERMINE DE NANTES  
POITIERS BASKET 86  
CHORALE DE ROANNE  
SAINT-QUENTIN BASKETBALL  
BC SOUFFELWEYERSHEIM  
SAINT-CHAMOND BASKET

Jacques AUZOU  
Jean-Pierre DESGARDIN  
Julien DESBOTTES  
Luc TORRES  
Alain PLACE  
Jean-Pierre BARNES  
Christian GIANNINI  
Yann LE DIOURIS  
Pierre-Yves BICHON (M&P)  
Adrien TALLEC (M&P)  
Daniel PEREZ  
Alain BERAL (M&P)  
Eric AUVREY-PORCHEROT  
Roger PAOUR

Etaient absents et excusés : A.L.M. EVREUX, ESSM LE PORTEL, LILLE METROPOLE BASKET et BC ORCHIES

▪ Les personnalités qualifiées désignées par les clubs :

Etaient présents : M. BERAL  
M. BEYINA  
M. DIOUMASSI  
M. LEMASSON  
M. MULLER

Etaient absents excusés : M. GUERIN  
M. PHILIPPEAU

▪ Les personnalités qualifiées désignées par la FFBB :

Etaient présents : M. DAO

Etaient absents excusés : M. MALHABIAU  
M. GREGOIRE

▪ Les Représentants du Comité Directeur de la FFBB à l'Assemblée Générale :

Etaient présents : M. JEHANNO  
M. LEGNAME  
M. MERLIOT

Etait absent excusé M. SALMON  
Et représenté : par M. LEGNAME (procuration)

▪ Le représentant des entraîneurs :

Etait absent excusé : M. RUIZ  
Et représenté par M. Francis CHARNEUX (Procuration)

▪ **Le représentant des joueurs :**

Etait absent excusé : **M. PASSAVE**

▪ **Le représentant des arbitres :**

Etait absent excusé : **M. BRETAGNE**

▪ **Le représentant des médecins de clubs :**

Etait absent excusé : **M. RESTOUT**

▪ **Assistaient à la réunion :**

**M. GOISBAULT  
M. BELLE**

**Président de l'UCPB  
Commissaire aux Comptes**

**Résolution n°1 :**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 28 septembre 2015 approuve le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 10 juin 2015

**Résolution n°2 :**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 28 septembre 2015 approuve le « Rapport moral et d'activité » de l'exercice 2014-2015

**Résolution n°3 :**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 28 septembre 2015 approuve les comptes de l'exercice 2014-2015 après lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2014-2015 clos le 30 juin 2015

**Résolution n°4 :**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 28 septembre 2015 approuve le rapport de gestion 2014-2015

**Résolution n°5 :**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 28 septembre 2015 propose l'affectation du résultat net : profit de l'exercice dont le montant est de 119 478 euros au poste « Autres réserves »

**Résolution n°6 :**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 28 septembre 2015 donne Quitus de Gestion au Président Alain BERAL

### **Résolution n°7 :**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 28 septembre 2015 approuve le Budget de l'Exercice 2015-2016. Elle approuve notamment :

- Le montant des droits d'accès aux championnats / frais d'arbitrage pour le championnat (saison régulière) ;
- Les versements de la LNB aux clubs budgétés ;
- Une part variable de droits TV/Marketing HT sur objectifs ;
- Le montant pour l'arbitrage et les droits d'accès Playoffs/Finales.

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 28 septembre 2015 autorise le Comité Directeur à modifier le budget 2015-2016 en fonction de l'activité

### **Résolution n°8 :**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 28 septembre 2015 approuve les modifications de la réglementation sur les joueurs formés localement à compter de la saison 2016-2017.

- Maintien de l'exigence de 4 années de licence entre 12 et 20 ans inclus

#### **Sur le recrutement :**

- Maintien du nombre de 4 JFL professionnels minimum dans les effectifs de PRO B (sur 8 joueurs professionnels minimum) ;
- Baisse de 1 du nombre de JFL professionnels minimum dans les effectifs de PRO A (passage de 5 à 4 sur 9 joueurs professionnels minimum).

#### **Sur la feuille de marque en PRO A :**

- Baisse de 1 du quota de JFL sur la feuille de marque en PRO A (passage de 5/10 à 4/10, passage de 6/11 à 5/11, passage de 7/12 à 6/12) ;
- Limitation à 4 du nombre maximum de joueurs « non FIBA Europe » et « non Cotonou » sur la feuille de marque.

#### **Sur la feuille de marque en PRO B :**

- Baisse de 1 du quota de JFL sur la feuille de marque en PRO B (passage de 7/10 à 6/10, de 8/11 à 7/11, passage de 9/12 à 8/12) ;
- Limitation à 2 du nombre maximum de joueurs « non FIBA Europe » et « non Cotonou » sur la feuille de marque.

PRO A 10 joueurs feuille de marque	PRO + Espoirs JFL	PRO + Espoirs JNFL Extra Fiba Europe	PRO + Espoirs JNFL Fiba/Cotonou
Avant	5/10	5/10	
Après	4/10	4/10	2/10
PRO A 11 joueurs feuille de marque	PRO + Espoirs JFL	PRO + Espoirs JNFL Extra Fiba Europe	PRO + Espoirs JNFL Fiba/Cotonou
Avant	6/11	5/11	
Après	5/11	4/11	2/11
PRO A 12 joueurs feuille de marque	PRO + Espoirs JFL	PRO + Espoirs JNFL Extra Fiba Europe	PRO + Espoirs JNFL Fiba/Cotonou
Avant	7/12	5/12	
Après	6/12	4/12	2/12

PRO B 10 joueurs feuille de marque	PRO + Espoirs JFL	PRO + Espoirs JNFL Extra Fiba Europe	PRO + Espoirs JNFL Fiba/Cotonou
Avant	7/10	3/10	
Après	6/10	2/10	2/10
PRO B 11 joueurs feuille de marque	PRO + Espoirs JFL	PRO + Espoirs JNFL Extra Fiba Europe	PRO + Espoirs JNFL Fiba/Cotonou
Avant	8/11	3/11	
Après	7/11	2/11	2/11
PRO B 12 joueurs feuille de marque	PRO + Espoirs JFL	PRO + Espoirs JNFL Extra Fiba Europe	PRO + Espoirs JNFL Fiba/Cotonou
Avant	9/12	3/12	
Après	8/12	2/12	2/12

PRO = joueurs sous contrat professionnel

Espoirs = joueurs sous contrat aspirant ou stagiaire